

l'école émancipée

SNUipp-FSU

SNUipp-FSU École Émancipée 128 bd Auguste Blanqui 75013 Paris

Site web : <http://www.ecoleemancipee.org>

Tous ensemble, *résister et construire, vite !*

Les syndiquéEs du SNUipp-FSU vont avoir à se prononcer, à partir du 4 et avant le 24 octobre, sur la base de textes d'orientation présentés par les tendances. Ce vote va compter pour que s'affirme dans les semaines qui viennent, un SNUipp qui joue tout son rôle dans les résistances à organiser et les mobilisations à construire.

Le mouvement syndical, y compris le SNUipp et la FSU, n'a pas encore réussi à réagir à la stratégie mise en oeuvre par le gouvernement de Sarkozy : un rythme soutenu d'annonces, de mesures sans précédent, sur le terrain des droits et des solidarités comme dans l'Éducation. Sur l'école, ce n'est ni plus ni moins qu'une annonce par jour si ce n'est deux ! En tout juste une semaine, le rapport HCE qui vise à discréditer la capacité de l'école publique à assumer ses missions, la « lettre aux éducateurs » qui annonce une refondation libérale de l'école, et entre les deux, la publication de la circulaire d'application sur le financement du privé, la relance du décret EPEP, des annonces sur la maternelle, les rythmes scolaires, etc... Des cohérences libérales que le SNUipp peine à analyser. Et dans le même temps, le matraquage médiatique sur les « discussions », un « possible donnant-donnant » (perdant-perdant ?) sur la revalorisation du métier d'enseignement font diversion.

Colloques et pétitions ne suffiront pas à arrêter le bulldozer libéral, nous le savons bien.

Il est maintenant urgent de faire partager par les enseignants et les parents la gravité des attaques libérales, d'organiser la riposte, de

préparer grèves et manifestations qui seront indispensables. Il faut organiser une première journée de grève, la plus large possible, au mois d'octobre. Il est tout aussi urgent de construire les convergences avec les mouvements qui se dessinent dans les autres secteurs, avec les cheminots, les électriciens, les gaziers, les salariés du privé et les chômeurs face à la politique sociale de Sarkozy qui détruit les solidarités, accentue les inégalités et satisfait toutes les exigences du MEDEF ! Pour cela, sur le terrain interprofessionnel, il faut relever la tête et aller vers une grève de tous les salariés !

Si le congrès de Nevers du SNUipp, en juin dernier a confirmé son ancrage dans un syndicalisme revendicatif, pluraliste et unitaire, nous savons que le plus difficile reste à faire : mettre en oeuvre les mandats avec volontarisme et détermination, construire les mobilisations et rapports de force pour à la fois contrer la politique libérale et les mesures régressives et imposer nos propositions. Voilà pourquoi, il faut donner au sein du SNUipp la plus grande force possible à une orientation qui met ces questions au cœur de l'action syndicale.

**Votez, faites voter pour l'École Emancipée !
pour un SNUipp-FSU
plus offensif et revendicatif, plus fédéral et unitaire,
dans les luttes à construire, pour l'école et la transformation sociale.**

Equipe nationale EE-SNUipp : Véronique Beau, Renaud Bousquet, Brigitte Cerf, Bruno Dufour, Anne Dumas, Jérôme Falicon, Judith Fouillard, Michèle Frémont, Barbara Knocknaert, Marie-Pierre Lavigne, Brigitte Lopez, Arnaud Malaisé, Sylvie Merlin, Christian Navarro, Guy Pourchet, Isabelle Sargeni-Chetaud, Sophie Zafari, Laurent Zappi

Rapport du HCE

Le rapport qui cache la forêt libérale

Deux ans après la mise en place de la loi Fillon, officialisant un système scolaire à plusieurs vitesses, le président Sarkozy annonce dans sa « lettre aux éducateurs » l'accélération de la mise en œuvre des réformes libérales en cours sur l'école. Ce discours fleuve, dangereux car truffé de clichés réactionnaires pour flatter l'opinion, s'appuie sur la parution du rapport du Haut Conseil de l'Éducation justement la semaine précédente ! Ce premier rapport annuel du HCE est un document bâclé amalgamant la difficulté et l'échec scolaires en s'appuyant sur des sources anciennes (avant 2003) ou des idées reçues. Et ses auteurs font justement l'impasse sur les dispositifs actuels de lutte contre l'échec comme les ZEP, le RASED... L'école maternelle est fortement remise en cause à l'heure où elle sert de réservoir de postes pour les ajustements de rentrée ; les fermetures font rage, laissant de plus en plus de deux ans sans possibilité de scolarisation. Ce « croustillant » rapport a ainsi nourri les Unes des journaux qui se sont empressés de titrer « 40% d'élèves en échec à l'entrée au collège ». Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est galeux...

Le rapport du HCE est traversé par la

contradiction maintenant bien identifiée entre la nécessité au niveau économique d'augmenter le niveau de formation et de qualification d'une génération (stratégie de Lisbonne) -et cela seul le service public peut l'assurer à un niveau de masse- et la volonté de réduire les coûts de fonctionnement. L'ambition du système éducatif proclamée jusque là est un cursus identique

pour tous jusqu'à 16 ans. En donnant la vision la plus négative possible de l'école, l'objectif à peine dissimulé de ce rapport est de permettre une « libéralisation » accrue du système scolaire français en l'alignant sur les autres systèmes européens qui filiarisent précocement, par exemple l'Allemagne. Et tout y est dans la lettre de Sarkozy : différenciation des parcours scolaires, socle commun à minima, autonomie et concurrence des établissements, évaluation à tout va, EPEP, salaire au mérite...



En cette rentrée, ces deux documents sont des coups de poignard du gouvernement dans le dos du service public d'éducation.

EPEP à la sauce Darcos c'est toujours non !

Darcos l'a annoncé dès la rentrée : les EPEP - avec à leur tête un « vrai chef d'établissement » - sont plus que jamais d'actualité.

C'est la stratégie des petits pas qui est suivie. Tant par nécessité politique – les élus ne sont pas convaincus loin s'en faut -, que pour éviter un mouvement général d'opposition des personnels, l'expérimentation des EPEP débutera à la rentrée 2008 en milieu rural dans un premier temps.

Regrouper les écoles élémentaires et maternelles d'un même secteur – qui ne pourront pas juridiquement s'y opposer - en établissement public, permettra de supprimer des postes et de faire des économies d'échelle

dans la gestion.

Mais il s'agit surtout de donner un statut juridique garantissant leur autonomie : budget propre, recherche de partenariats et de financements extérieurs, contractualisation, recrutement de personnels.

Dans un contexte où les inégalités économiques entre les collectivités, déjà très fortes, se creusent et sans vraie régulation de l'État, cela renforcera la logique de concurrence entre les établissements, logique aggravée par la suppression de la carte scolaire et l'extension du financement du privé aux élèves scolarisés hors commune de résidence.

Ce renforcement du local dans la gestion et

le financement du premier degré aura aussi ses effets sur le pilotage. Le conseil d'administration de l'EPEP, majoritairement composé d'élus et dont le président est l'un d'entre eux, validera l'organisation pédagogique et le projet d'établissement. Le directeur assurera la mise en œuvre et le suivi du projet d'établissement ce qui en fera le supérieur hiérarchique des autres enseignants.

Pour les libéraux qui veulent en finir avec l'école pour tous et calquent son fonctionnement sur celui des entreprises, l'EPEP est un enjeu majeur. Notre objectif est donc de mettre en échec ce projet.

Sans-papiers Résistons avec RESF

Des hommes, des femmes, des enfants, sont aujourd'hui pourchassés, empêchés de vivre. Ce sont les sans-papiers, fuyant misère et dictatures souvent au péril de leur vie.

Le gouvernement les transforme en gibier et en boucs émissaires des maux de la société française. Sous le couvert d'une « politique du chiffre » et avec des lois scélérates, les expulsions veulent terroriser et faire rentrer dans la clandestinité les sans papiers qui réclament justice. Les drames deviennent quotidiens : arrestations aux abords des écoles, séparation des familles, expulsions avec violences. C'est la vie quotidienne de dizaines de milliers de personnes dans la France de 2007. Comme enseignants et comme syndicalistes au contact avec les élèves et leur parents, nous n'admettons pas que des enfants soient enfermés, séparés de leurs parents, expulsés de l'école. Avec Resf, nous agissons pour protéger les familles et nos élèves. La solidarité n'est pas un délit ! A Marseille et à Meru dans l'Oise : abandon des poursuites. Et partout , régularisation de tous les sans papiers!

Quand l'inadmissible et l'intolérable rejoignent l'horreur

Depuis le début, nous dénonçons la culture du fichage et l'utilisation qui pourrait être faite d'un fichier comme Base Elèves. L'expérience récente du Haut-Rhin est éclairante, les services de l'IA ont demandé par mail à toutes les directrices et tous les directeurs un recensement des élèves sans papiers scolarisés dans leurs écoles. Avant de reculer face aux nombreuses protestations. Que se serait-il produit avec un fichier centralisé généralisé ?

Ces dérives de l'administration, la volonté de faire du chiffre en terme d'expulsions, génère des drames humains insupportables. La mort, suite à une défenestration, d'une femme chinoise sans papiers qui tentait d'échapper à la police, en est le dernier exemple en date.

Nous devons continuer à nous opposer à l'utilisation de Base Elèves, nous devons continuer à agir pour la défense des sans-papiers au sein de RESF. Résolument !

Autonomie des universités La loi du marché appliquée à l'enseignement supérieur

La loi relative « aux libertés et responsabilités des universités », dite loi Pécresse a été votée et publiée cet été. Ce texte va dans le sens d'une libéralisation quasi complète de la gestion des universités. Un président omnipotent, un budget dans lequel entreront en grande partie des fonds privés destinés à financer des formations et des recherches directement exploitables par les entreprises qui les financent, un recrutement de précaires de plus en plus nombreux, y compris des enseignants en CDD ou CDI... voilà ce que dit la loi.

Dans les Iufm dont l'intégration dans les universités sera totalement effective en 2008, l'inquiétude est grande. En effet, cette intégration, organisée dans l'urgence et sans véritable cadrage national, les met à la merci du Conseil d'administration de l'université et de son président tout puissant, même si, pour l'instant, une certaine indépendance est préservée, rien ne dit que cette situation persistera. Si l'Iufm garde actuellement un droit de veto pour les nominations par exemple, qu'en sera-t-il à l'avenir, lorsque la spécificité de la formation des

maîtres aura été oubliée dans « l'école interne » que seront devenus les Iufm. Quant à l'obtention du master par les professeurs des écoles stagiaires, le flou le plus complet règne sur le sujet.

C'est un pan de plus du système éducatif qui est donc bradé au profit de la rentabilité immédiate. Allons-nous, une fois de plus rester inertes et regarder le train du libéralisme écraser les quelques germes de démocratisation que nous avons si péniblement gagnés ?

Le monde doit changer de « Base élèves » !

Les débats du congrès de Nevers ont été l'occasion de dénoncer cette application comme une menace pour les libertés publiques. Tout d'abord en permettant la centralisation et l'interrogation à distance de données concernant les élèves à l'insu du gestionnaire du fichier. Cette « traçabilité » est porteuse de stigmatisation ou même de danger pour certains (élèves en difficulté ou étrangers). Face à des mises en place différenciées par départements, le Snuipp a la responsabilité, de mettre sur pied une campagne nationale qui encourage et unifie les différentes formes de résistance.

L'objectif est que le maximum d'écoles sortent du dispositif ou mieux n'y entrent pas ou refusent de remplir certains de ses champs afin que la contestation de Base-élèves devienne un fait public le plus massif possible. C'est à cette condition que nous pourrions obtenir son arrêt et son remplacement par des logiciels non centralisables. Alors dès maintenant portons le débat dans les conseils des maîtres et les conseils d'école afin qu'ils se prononcent pour agir de manière unitaire et ne laissent pas la directrice ou le directeur isolé.



Carrière des enseignants, réforme de la fonction publique, retraites *Sarko fait sa (contre) révolution...* **Sans nous ?**

Le rouleau compresseur présidentiel continue son oeuvre. Après le service minimum, après les cadeaux fiscaux, après les franchises médicales... Sarko s'attaque à la retraite des régimes spéciaux et aux fonctionnaires.

Diminution des effectifs, individualisation des carrières, rémunération au mérite, casse du statut avec la mise en place d'un contrat de droit privé, remise en cause du paritarisme... C'est toute une logique qui se met en place et qui vise à démanteler, à dynamiter l'actuel système de la fonction publique et ses principes fondateurs d'égal accès des services à tous, d'équité par la péréquation...

Carotte et bâton

Dans le même temps, s'annoncent les discussions sur la revalorisation du métier d'enseignants.

Il ne faut pas se leurrer. Ce qui va être fait a été annoncé, comme pour tout le reste. Pour Fillon, ça sera du «donnant/donnant». Pour Darcos, la revalorisation passe par des primes et par le mérite. Et pour Sarko, le leitmotiv est connu : pour gagner plus, il

faudra travailler plus, en assurant le soutien le soir après la classe par exemple.

Pas de quoi nous satisfaire sur les questions de salaire et de pouvoir d'achat ou sur le temps de travail. Pour nous, ça sera donc du «perdant/perdant» !!!

Qui peut imaginer que tous les enseignants seront méritants ? Qui peut croire que tous seront concernés par cette rémunération par des primes ? Comment penser que l'arbitraire ne l'emportera pas sur la transparence et l'équité ? Comment penser qu'il y a une volonté de traitement à l'identique de tous ? Parce que les comptes sont faciles à faire : utiliser la moitié des gains réalisés par la réduction du nombre de fonctionnaires pour améliorer leur rémunération conduirait à leur faire l'aumône de huit euros par mois !

Retraites : le rendez-vous de 2008

La réforme des régimes spéciaux annoncée pour la fin de l'année 2007 ne met pas les fonctionnaires à l'abri de nouvelles mesures qui dégraderont encore les conditions de départ à la retraite et diminueront le montant de leurs pensions. Là encore, les choses

sont annoncées : Sarkozy «souhaite aller vite et conclure cette réforme au cours du premier semestre 2008», Santini pense que le régime des fonctionnaires est une sorte de régime spécial qu'il faut continuer de «réformer» pour le rapprocher du régime général, lui-même encore menacé de dégradations. Les premières attaques seraient la suppression du calcul de la pension sur les six derniers mois, l'âge limite repoussé à 65 ans pour les anciens instits ce qui augmenterait le phénomène de décôte et la remise en cause des droits familiaux et conjugaux.

Décrypter auprès des collègues le double langage, donner un éclairage sur ces différentes mesures, mettre en cohérence les différentes réformes et mener avec la profession les mobilisations nécessaires pour défendre notre métier, notre statut et notre vision d'un service public pour tous, c'est là la responsabilité du SNUipp et de la FSU dans les semaines qui viennent... ou alors, la «révolution libérale» aura fait son chemin.

Hold up sur les postes ! ou le côté obscur de la LOLF...

En 2006, quand sur le terrain on déplorait le non remplacement de collègues absents, des classes surchargées, des fermetures sauvages, lorsque les IA, acculés par les parents d'élèves, n'arrivaient pas à obtenir la réouverture des listes complémentaires ou le recrutement des derniers inscrits, les Recteurs «économisaient» en cachette l'équivalent de 1 815 emplois ou ETPT* pourtant autorisés par la loi de finances, et ce, pour le seul premier degré.

Le ministère communique en "postes" (dont la dotation est positive même si elle est totalement insuffisante pour le 1er degré), comme autrefois, quand le nombre de

postes de fonctionnaires était voté à l'Assemblée nationale, catégorie par catégorie dans les limites d'un budget prévisionnel lui-même voté. C'est certes plus compréhensible mais cela induit une erreur magistrale car la comptabilité budgétaire avec la LOLF ne fonctionne plus comme cela : les ETPT ne sont pas forcément des postes d'enseignants, a fortiori de fonctionnaires !

Avec la LOLF, le saucissonnage et l'inadéquation entre d'une part, le nombre d'emplois autorisés par Ministère et d'autre part, les crédits autorisés pour les payer, conduisent à un véritable tour de passe passe qui fait passer à la trappe un nombre impres-

sionnant d'emplois pourtant indispensables au bon fonctionnement du service public d'éducation. Le Ministère peut ainsi nous rendre 700 postes sur ces 1815 ETPT, le compte n'y est toujours pas !

La LOLF n'est pas seulement un outil de régulation, c'est avant tout un outil permettant la compression de l'emploi public. Elle se fixe pour objectif de faire faire des économies au budget de l'Etat tout en favorisant le développement de l'emploi précaire par l'embauche éventuelle de personnels non titulaires selon les besoins.

* ETPT : équivalents temps pleins travaillés

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE C'est aussi une **REVUE SYNDICALE et PÉDAGOGIQUE**

au coeur des luttes de l'éducation et du mouvement social.

Abonnez-vous ou réabonnez-vous (30€ par an selon revenus)